



Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

tél fax 02 37 52 16 55

E-mail trizay.mairie@wanadoo.fr

Site <http://www.trizay-perche.org>



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

1^{er}, 8 et 20 avril 2011

RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE

Rentrée scolaire de septembre 2011 :

Le projet établi par l'Inspection de l'Académie d'Eure et Loir prévoit, pour la rentrée scolaire 2011, la fermeture d'une classe à TRIZAY.

Si cette décision était définitivement retenue lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale, cela entraînerait la fermeture définitive de l'école de TRIZAY, commune de près de 500 habitants.

Le Conseil municipal ne peut accepter cette brutale décision, qui provoquerait de facto :

- la perte immédiate d'emploi pour deux personnes (un personnel de cantine scolaire et un personnel de la garderie périscolaire).
- la mise en grande difficulté de fonctionnement du Regroupement Pédagogique de SOUANCE – TRIZAY – VICHÈRES, voire sa fin.

Le Conseil Municipal,

- n'accepte pas la fermeture de l'école,
- propose à l'unanimité, que la suppression d'une classe en septembre 2011, soit absorbée non pas par la commune de Trizay mais par l'une des deux autres communes du Regroupement Pédagogique, ce qui n'aurait pas les mêmes incidences pour celles-ci.
- rappelle que le Regroupement Pédagogique est la seule véritable entité éducative et sociale des trois communes.

Le 7 avril, après consultation de tous les acteurs (Conseillers municipaux, parents d'élèves, Equipe enseignante) les trois maires et la Présidente du Regroupement Pédagogique s'accordent, à l'unanimité, pour demander instamment à l'Inspection de l'Académie que l'école de Trizay ne soit pas fermée et qu'il soit maintenu une école élémentaire par commune.

Cette solution :

- préserve les emplois,
- contente les parents d'élèves et les enseignants soucieux de la qualité de leur enseignement,
- maintien l'équilibre entre les trois communes,
- assure le fonctionnement normal du Regroupement pédagogique, réelle entité éducative et sociale, reconnue dans le canton de Nogent le Rotrou pour ses excellents résultats scolaires, lors du passage de ses élèves dans le cycle secondaire.

Rappel :

L'école, la cantine et la garderie périscolaire sont des services que la commune et le regroupement pédagogique « Souancé Trizay Vichères » offrent aux parents et enfants de la commune. Depuis des années, les résultats scolaires obtenus par les enfants de nos écoles communales sont particulièrement satisfaisants et remarquables lors de leur entrée aux collèges de Nogent, en comparaison avec d'autres écoles.

Le conseil municipal attire donc l'attention des familles pour qu'ils inscrivent prioritairement leurs enfants dans notre regroupement pédagogique, afin de faire perdurer ces précieux services.

Pour tous renseignements et inscriptions pour la rentrée de septembre 2011 : s'adresser dès maintenant à la mairie de Trizay ou au secrétariat du regroupement pédagogique à Souancé (tél. 02 37 29 15 62).

FINANCES

Quatre comptes administratifs et comptes de gestion 2010 ont été votés :

Budget « Assainissement »

Le Conseil Municipal a examiné et approuvé le compte administratif et le compte de gestion.

Budget « Logements Sociaux »

Le Conseil Municipal a examiné et approuvé le compte administratif et le compte de gestion.

Budget « Lotissement »

Le Conseil Municipal a examiné et approuvé le compte administratif et le compte de gestion.

Budget « Principal »

Le Conseil Municipal a examiné et approuvé le compte administratif et le compte de gestion.

Le Maire donne lecture de l'appréciation de Monsieur Chevallier, trésorier, concernant la situation financière de la commune : « *la situation financière de la commune est tout à fait correcte* ».

Faisant suite à ce bilan, le conseil municipal vote un budget 2011 qui, en reprenant les résultats de fonctionnement et d'investissement 2010,

- maîtrise pour la troisième année les dépenses de fonctionnement et n'augmente pas les taux d'imposition,

- soutient, cette année, trois grandes priorités d'investissement pour améliorer le cadre de vie :

1. la mise en place du dispositif d'assainissement collectif de Coutretôt,
2. la gestion des eaux de ruissellement du bassin versant de « *La Valinière* »
3. l'aménagement d'un espace constructible à caractère rural et paysagé à « *La Valinière* ».

BUDGET PRINCIPAL

- Section de fonctionnement :	161 821 €
- Section d'investissement :	351 803 €

BUDGET ANNEXE - LOGEMENTS SOCIAUX : ASSAINISSEMENT :

- Section de fonctionnement :	20 826 €
- Section d'investissement :	16 642 €

BUDGET ANNEXE -

- Section de fonctionnement:	15 095 €
- Section d'investissement :	502 967 €

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT

- Section de fonctionnement :	357 604 €
- Section d'investissement :	375 295 €

Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et les fixe, pour l'année 2011, en application des taux de référence communaux de l'année 2010, à savoir

280 €	TH (taxe d'habitation)	17.81%	produit attendu :	83
868 €	FB (taxe foncière bâti)	13.86%	produit attendu :	36
	FNB (taxe foncière non bâti)	40.95%	produit attendu :	26 658 €
301 €.	CFE (cotisation foncière des entreprises)	18.54%	produit attendu :	4

Attribution de subventions

Afin d'alléger les charges financières des familles et d'aider au mieux les habitants de la commune tout en participant à « la solidarité extérieure », le Conseil Municipal décide que :

Premièrement – Les subventions sont accordées aux organismes et associations en charge directe des activités des enfants, des associations et de l'aide à l'amélioration de l'environnement de la commune de la manière suivante :

« Enfants »

- Coopérative scolaire Trizay	250 €
- Bibliothèque de prêt - Souancé	140 €
- Foyer rural – Vichères	50 €
- Ecole de musique municipale – Nogent	25 €/élève
- Voyage scolaire organisé par les professeurs (Collèges et lycées de Nogent)	25 €/élève

« Associations »

- Club du 3 ^{ème} Age – Trizay	100 €
- Anciens combattants – Trizay	100 €
- Comité des Fêtes de Trizay	100 €
- 100 Km du Perche	100 €

(Mme Bouhours et M. Vallée membres du comité des fêtes ne prennent pas part au vote)

« Environnement »

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 28)	160 €
---	-------

Deuxièmement – Sont accordées au titre de la « solidarité extérieure » les subventions suivantes :

- Croix Rouge – Nogent	50 €
- Association Française des sclérosés en plaques	50 €
- Comité de lutte contre le Cancer	50 €
- AFM (association française contre la myopathie)	50 €
- Marché Ambulant du Perche (MAP)	100 €

INFORMATION – COMMUNICATION

Communauté de Communes du Perche

Lors du dernier Conseil Communautaire du 14 avril, les Maires et délégués des communes ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2011.

Tri sélectif des déchets :

Grace aux efforts de chacun dans le tri de ses ordures ménagères, le SICTOM de Nogent le Rotrou envisage pour 2011 une baisse de 4% de la taxe d'ordures ménagères.

La collecte des déchets du jeudi 2 juin est reportée au samedi 4 juin.

Lutte contre les nuisances :

Le Conseil Municipal rappelle à la vigilance, au respect de la vie d'autrui et à la sauvegarde du bien commun.

Il est regrettable de retrouver sur le bord de nos routes des déchets (bouteilles, carton, déchets de jardin,...) de ne pas respecter ses proches voisins (calme et propreté...) et de voir disparaître du mobilier urbain.

CALENDRIER

- 1^{er} mai : Randonnée organisée par le Comité des fêtes,
Contact : Jacky Le Calvez : tél. 02 37 52 77 53
- 7 mai : Après midi de courses cyclistes organisée par l'Union Sportive Nogentaise et soutenue par le Comité des Fêtes.
Circuit : Les Cours, Saint Serge, Trizay, le Plessis, Pados.
- 7 mai : Journée nationale des réserves à Chateaudun
(Correspondant défense : Christian Giron)
- 8 mai : (10 heures 30) : Cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un apéritif (Cantine scolaire).
- 18 mai (14 heures) : Réunion du Club du 3^{ème} Age (Salle de la Métairie).
- 27 mai : « *Rencontre en chantant* » à Vichères. Enfants des écoles
- 28 mai : Pique nique organisé par le comité des fêtes
- 29 mai : Randonnée cyclotourisme « la route du cidre »
- 4 juin : « Percheval » au Château de Nogent le Rotrou
- 7 juin : Théâtre des enfants à Vichères
- 10 juin : Tour cycliste d'Eure et Loir (Espoirs)
- 2 juillet : « Les 100 kms du Perche » (départ et arrivée à Trizay)
- 19 juillet : Balade en calèche sur la commune (inscription à l'Office du Tourisme de Nogent)

Vous retrouverez toutes ces informations (activités municipales, vie des associations et actualités en images,...) sur le site internet de la commune :

<http://www.trizay-perche.org>